



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Division des Établissements d'Enseignement Privés  
DEEP**

**Maison académique Julie-Victoire Daubie –  
Rectorat de Créteil**

Affaire suivie par :  
Cellule Opération collective  
Tél : 01 57 02 63 01  
Mél : deep.actesco@ac-creteil.fr

21, rue Julie-Victoire Daubie  
94 010 Créteil Cedex  
www.ac-creteil.fr

**Arrête du 07 avril 2026 relatif au nombre de contrats offerts, au titre de l'année 2026, au concours interne exceptionnel de professeur des écoles pour l'academie de Creteil.**

Le recteur de l'académie de Créteil,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2022-1687 du 27 decembre 2022 fixant les modalités exceptionnelles de recrutement de professeurs des écoles et des maîtres de l'enseignement privé sous contrat pour les années 2023 à 2026 ;

**Arrête**

**Article 1 :**

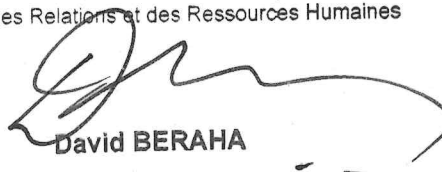
Le nombre de contrats offerts, au titre de l'année 2026, au concours interne exceptionnel de professeur des écoles est fixé à 20 pour l'ensemble des trois départements de l'académie de Créteil.

**Article 2 :**

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié.

Fait à Créteil, le 07 avril 2026

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général Adjoint de l'académie de Créteil  
Directeur des Relations et des Ressources Humaines

  
David BERAHA